

EPREUVE DE LANGUES VIVANTES A

Durée : 3 heures

ALLEMAND

Comme l'année précédente, le sujet d'allemand a été compris par tous. Aucun hors-sujet n'est à signaler sur les trois exercices : version, compréhension, expression.

Ces trois exercices permettent de tester aussi bien la précision terminologique et lexicale du candidat pour ce qui est de la **version**, la compréhension du texte sur un point bien précis pour ce qui est de la **compréhension**, et les compétences rédactionnelles et syntaxiques pour ce qui est de l'**expression**.

Les candidats devraient se souvenir de ces trois objectifs, qu'ils ont tendance à oublier quand ils sont dans le feu de l'action rédactionnelle.

En effet, pour la **version**, certains candidats oublient de traduire des mots assez connus, apparemment par inattention, car certains autres mots beaucoup plus complexes sont bien traduits au sein de la même copie. Une relecture attentive de la copie en fin d'épreuve avec en regard le texte de version pourrait permettre d'éviter ces oublis traductionnels qui sont fortement pénalisés en traduction. En effet, tout blanc est considéré par l'examineur comme une absence totale d'idées. On ne saurait trop rappeler aux candidats qu'il est préférable de mettre une phrase ou un mot erroné plutôt que de laisser un blanc, preuve flagrante d'une absence de recherche et de compétences sur un passage donné. De même une phrase lourde en français qui prouve que le candidat n'a pas optimisé son texte cible est pénalisante en version. Le texte final doit donner l'impression de toujours avoir été écrit en français. Les lourdeurs de style sont pénalisées. De même les fautes de français sont à corriger via une relecture attentive. 90% des candidats accorde le participé passé avec *avoir* (ex. : *ils ont évolués*), leçon en principe acquise dès l'école élémentaire, au pire à la fin du collège. La version est un exercice de remise en français, tout comme le thème est un exercice de remise en allemand. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise aussi bien les deux langues, l'allemand comme le français. La traduction est un exercice de précision et de rigueur, auquel le candidat peut s'entraîner facilement, seul, au cours de l'année. Plus l'entraînement est régulier, plus les résultats sont constatables.

La grande majorité des candidats ne connaissaient pas *Bosporus* et *nordanatolisch*. Surprenant, car ces deux termes sont très proches de leur traduction française : *Bosphore* et *nord anatolienne*, doit-on en déduire que plus de 80% des candidats ne connaissent pas le Bosphore et l'Anatolie ? Ceci est d'autant moins excusable que le texte parlait très clairement des tremblements de terre en Turquie, à Izmit et autour de la Mer de Marmara. Un minimum de culture générale est attendu, également pour l'épreuve d'allemand !

L'exercice de **compréhension** est comme son nom l'indique un exercice qui vise à tester la compréhension du texte. Aussi la réponse à la question posée se trouve **DANS** le texte. Il peut être sympathique de disserter autour du texte une fois que la réponse à la question posée a bien été trouvée **DANS** le texte, en revanche il n'est pas envisageable de répondre à cette question sans faire référence au passage du texte concerné. Cette année la question de compréhension était très précise et attendait une réponse toute aussi précise, à savoir un chiffre, que seulement 20% des candidats ont donné. Les autres ont bien répondu à la question mais ont été pénalisés quand ils n'ont pas donné le chiffre attendu, qui se trouvait dès les deux premières lignes du texte. Le

nombre de mots demandés est peu élevé, aussi la précision dans la réponse est-elle essentielle pour obtenir un maximum de points. A part cette *incompréhension*, cet exercice a été globalement bien traité.

L'exercice d'**expression** a lui aussi été bien compris, aucun hors sujet n'est à signaler. C'est la méthodologie qui bien souvent fait défaut ici.

En effet, l'examineur note aussi bien le contenu, la structure du devoir, la qualité de la langue que la richesse lexicale. Aussi toute répétition d'idées est à proscrire, tout développement monolithique également. La richesse de la langue est appréciée même si parfois les idées sont pauvres. L'objectif ici est de privilégier la langue allemande. Le candidat l'oublie trop souvent : les sujets donnés sont des prétextes à le faire rédiger en langue allemande. C'est donc ici prioritairement la langue qui va être évaluée et qu'il faut donc soigner. Le candidat doit veiller à optimiser sa rédaction, son lexique et son style, sans négliger la structure du développement.

Comme chaque année, les deux points de grammaire qui semblent poser le plus de problèmes aux candidats sont le système verbal et la déclinaison de l'article. Les verbes forts quand ils sont maîtrisés sont mal ordonnés au passif et au passé-composé. Autre problème récurrent : le genre d'un mot fluctue au sein de la même copie entre *die, der, das*, comme si l'article n'était qu'une coquetterie grammaticale à laquelle le candidat n'attache aucune importance. Ainsi on trouvera pour *die Erde* au nominatif, aussi bien *das Erde* que *der Erde* au sein d'un même devoir. Une relecture attentive pourrait éventuellement éviter ce genre d'erreur, sauf si elles sont volontaires et visent à limiter les dégâts, la chance de tomber au moins une fois sur le bon article quand on ne le connaît pas étant plus élevée si on ne garde jamais le même à chaque utilisation du mot... L'impression finale est très négative, nous déconseillons les candidats d'avoir recours à ce subterfuge. La rection des verbes est peu maîtrisée. Il est étonnant de constater que les candidats n'utilisent toujours pas le datif avec le verbe *helfen*. Dans le cadre d'un texte sur les tremblements de terre où il était question de venir en aide au plus grand nombre, le verbe *helfen* a été fréquemment (mal) utilisé.

Cependant, l'impression concernant cette promotion est plutôt bonne, et la moyenne légèrement plus élevée que les années précédentes.

Conseils à suivre pour l'année prochaine : les efforts sont à porter sur la remise en français pour la version, sur la précision des réponses pour la compréhension, et sur la qualité de la langue allemande pour l'expression.

ANGLAIS

L'épreuve de cette année avait pour support un article tiré du *New York Times* de janvier 2011, intitulé 'Computers That See You and Keep Watch Over You'. Le texte portait sur une technologie récente, la vision par ordinateur, aussi appelée vision artificielle, et présentait certaines de ses applications possibles. La fin de l'article ouvrait sur la question de la protection des données personnelles en élargissant le problème à l'utilisation des nouvelles technologies de la communication.

VERSION

Avant de formuler tout commentaire sur les caractéristiques du passage à traduire, nous souhaitons nous attarder sur un problème récurrent, à savoir, l'orthographe des candidats. Ce n'est pas faute d'insister : tous les rapports de ces dernières années font part d'un constat alarmant sur ce point, mais la plupart des candidats négligent encore cet aspect dans leurs traductions.

Rappelons que ces fautes sont **très sévèrement pénalisées** et que dans de nombreux cas, les candidats perdent jusqu'à la **moitié de leurs points** sur cet exercice, simplement en raison de l'orthographe grammaticale.

Nous prendrons cette année le temps de détailler les problèmes rencontrés. Ainsi les candidats doivent être particulièrement vigilants :

- Aux -s du pluriel, qu'ils ne doivent ni ajouter, ni oublier (**les expressions d'une femmes, des assistants infatigable*)
- Aux pluriels irréguliers (**les bureaux, *les centres commerciales...* trouvés dans plusieurs copies!)
- Aux compléments de nom (**les cours d'écoles, *les écrans de surveillances*)
- Aux terminaisons de l'infinitif vs. participe passé/adjectif (**la vision assister par ordinateur*)
- Aux accords des verbes au présent simple. **On les trouve* / **on les trouvent* n'est pas possible. Le sujet est "on", il n'y a donc aucune raison que la marque du pluriel apparaisse, à moins que les candidats ne confondent avec la règle de l'accord du participe passé au passé composé, lorsque l'auxiliaire est avoir que le COD est avant le verbe? Le jury s'interroge...
- Aux accords des auxiliaires au passé composé, qui ne sont toujours pas maîtrisés, ou confus... (voir point précédent), (**cinq caméras ont suivient*)

Il ne s'agit pas ici de quelques copies, mais bien d'une tendance générale. S'il est déjà assez incroyable que de telles règles (programme de primaire!) doivent être rappelées à des élèves de classes préparatoires à bac + 2 ou 3, ces erreurs sont surtout inquiétantes parce qu'elles révèlent des confusions graves sur l'ensemble des terminaisons du français. Un exemple très frappant a été la traduction de '*Officers are often distracted*', rendu un grand nombre de fois par '**les gardiens sont souvent distraient*', où la terminaison *-ent*, certes marque du pluriel, est propre à un verbe, mais est ici accolée à un adjectif! Ce type d'erreur traduit une confusion totale autour de la notion de catégorie grammaticale. Or, si ces catégories n'ont aucun sens en français, comment peut-on espérer maîtriser la syntaxe d'une langue étrangère, sans un minimum de compréhension du fonctionnement général d'une langue ?

REMARQUES GENERALES

En ce qui concerne le passage à traduire, le jury constate que dans l'ensemble, il y a eu moins de propositions de traduction fantaisistes que les années précédentes, sans doute parce que le texte présentait, au premier abord, moins de difficultés que les sujets des années antérieures. L'ensemble du texte a donc souvent été rendu de manière cohérente.

Lexique

Le jury a apprécié de trouver dans un grand nombre de copies la traduction judicieuse de "officers" par "gardiens", démontrant que les candidats avaient compris les enjeux des équivalents culturels propres à l'exercice de version. Le vocabulaire de l'informatique ou des nouvelles technologies n'a globalement pas posé de problème. En revanche, certains mots de la vie courante ont fait défaut, ce qui a été particulièrement visible dans l'avant-dernière phrase (*shopping malls, schoolyards, subway platforms, office complexes*). Attention aux confusions – ainsi, *a movie trailer* n'est pas un film d'horreur (*trailer ≠ thriller*) mais bien une bande-annonce...

Ce texte posait aussi le problème des anglicismes courants en français : si *software* pouvait facilement être traduit par *logiciel* ou *programme*, *smartphones* pouvait tout à fait être gardé. Le jury a également accepté d'autres alternatives (*téléphone dernière génération*). Rappelons que les candidats ne doivent pas proposer de note de traduction, qui sont apparues ici pour justifier le choix de garder *smartphone* en français.

Syntaxe

Le texte proposait un grand nombre de noms composés, qui ont été source de difficultés, en raison d'une mauvaise analyse de ces groupes, si particuliers à la syntaxe anglaise. Le jury salue les efforts des candidats qui ont su, pour la plupart, très bien rendre "computer vision", en trouvant souvent l'équivalent français exact (*vision assistée par ordinateur, vision artificielle, vision numérique*). En revanche, dans la suite du texte, de nombreux groupes Nom+Nom ont été mal analysés. Dans les segments "*high resolution, low-cost cameras*", "*software algorithms*", "*a computer-equipped mirror*", les noms principaux ont souvent été mal identifiés, donnant donc lieu à des contresens.

Attention également à la traduction de BE +ing, souvent rendu par "en train de", formule lourde en français qui n'est pas toujours nécessaire (*they are proliferating* → *elles prolifèrent*).

EXPRESSION ECRITE

Question de compréhension

La première question est une question de compréhension du texte, où les candidats doivent pouvoir gagner facilement des points, à condition d'être méthodiques. Le jury attend en priorité une restitution des arguments présents dans l'article, et dans l'ensemble de celui-ci. Cette année, beaucoup de copies se sont contentées de restituer les arguments présents dans le passage à traduire, ce qui n'était pas suffisant. Dans les bonnes copies, les candidats ont su faire preuve d'esprit de synthèse, définissant correctement ce qu'était la vision artificielle, en donnant ses grands domaines d'utilisation, tout en soulignant ses limites. Tous ces éléments étaient contenus dans le texte.

Enfin, rappelons que le but de l'exercice n'est pas de répéter l'auteur mot pour mot. Les candidats recopiant des phrases sont donc pénalisés.

ESSAI

Plusieurs défauts de méthode peuvent être soulignés ici. Cette année encore, beaucoup de candidats se sont fourvoyés dans une rédaction proche du sujet, mais qui ne répondait que partiellement à la question posée, qui pourtant était très classique. **Une lecture attentive de la consigne**, et une définition des mots-clefs au brouillon doivent éviter ce type d'écueil : la question portait sur les *new communication technologies*, soit ce qui était mentionné à la fin du texte, et non pas les dispositifs de surveillance ! Beaucoup de candidats ont donc allégrement plaqué certaines connaissances, plus ou moins pertinemment, en parlant notamment de la CCTV au Royaume Uni, ou de George Orwell, souvent cité mais tout aussi souvent malmené, tant dans l'orthographe de son nom que dans le titre de ses œuvres. Si les candidats souhaitent faire preuve de culture générale, alors ils doivent le faire avec précision et justesse. Les approximations ne pourront jouer qu'en leur défaveur.

Ensuite, cet exercice est une question de réflexion, et non pas une discussion de comptoir. Les arguments proposés ont souvent été très pauvres, allant des réflexions de café du commerce ("*Thanks to internet, people haven't private life*") à des conclusions absurdes ("*the development of new technologies is a threat for the world*"), sans parler des raisonnements paranoïaques ("*When we meet new peoples on Facebook, we don't know if they are with a terrorist group*", "*government can have a surveillance on everyone*"). Les bonnes copies ont à l'inverse présenté un raisonnement nuancé, montrant que le candidat savait rattacher le sujet posé à l'actualité (ou comment les téléphones portables, les réseaux sociaux avaient joué un rôle positif dans les révolutions arabes, mais également lors du séisme au Japon), ou qu'il avait compris les enjeux de cette question de société (doit-on plus légiférer Internet?).

Un certain effort a été noté dans l'organisation des rédactions. Il faut poursuivre en ce sens, et veiller à ce que cette structure soit cohérente, avec une véritable progression dans les idées. En revanche, les copies ne présentant aucune structure claire, ou juxtaposant leurs idées, ont été pénalisées.

Langue

Le niveau global est assez médiocre. Les candidats doivent travailler en priorité le système verbal de l'anglais. Il ne devrait plus subsister, à ce niveau, des erreurs de construction sur les modaux (**it can to be*, **it can adds*, **you can found*) ou sur les passifs, régulièrement amputés de leur participe passé. Au niveau du groupe nominal, nombreuses ont été les erreurs sur les indéterminables (**informations*) et l'alternance article défini THE/ article zéro (**the computer vision*, **the privacy*, mais bien évidemment **Internet...*).

CONSEILS AUX CANDIDATS

Les langues étrangères sont une matière nécessitant un travail de fond, hebdomadaire, en-dehors des quelques heures de cours dispensées en CPGE. Les candidats doivent, dès leur première année de classes préparatoires, chercher à combler leurs lacunes en grammaire, apprendre du vocabulaire pour enrichir leur expression. Nous ne pouvons qu'encourager les candidats à partir dans un pays anglo-saxon avant leur année de concours. Si cela n'est pas possible, de nombreuses options sont désormais facilement accessibles pour travailler l'anglais régulièrement chez soi (DVDs à regarder en version originale, avec ou sans sous-titres, podcasts, presse en ligne...).

Enfin, si nous avons autant insisté, dans ce rapport, sur l'orthographe française des candidats, c'est qu'il est impératif qu'ils fassent des efforts pour remédier à leurs lacunes. La maîtrise de la langue française est une compétence transversale à toute matière, et ce au-delà des objectifs immédiats du concours : il s'agit d'une compétence qui leur sera également essentielle lors de leur vie professionnelle, s'ils veulent afficher un minimum de crédibilité et de sérieux.

ARABE

Le texte en arabe, tiré d'un quotidien de bonne réputation, *alHayât* du 5 janvier 2011, portait sur un phénomène qui occupe - et préoccupe - beaucoup notre époque : le problème de la pollution en général et celle de l'eau en particulier. L'article était intitulé « Le Liban va-t-il être contraint de désaliniser l'eau de mer ? ». Les étudiants ont tous bien compris le texte et ont su se servir d'expressions comme « nappes phréatiques » et autres clichés journalistiques comme « mauvaise gestion » ou « pompage abusif », cependant un terme fut mal traduit par l'ensemble des candidats, il s'agit d'un décalque arabe de l'anglais *chloride* qui correspond au français « chlorure », et le texte disait en toutes lettres que c'est un sel. Nos aspirants ingénieurs génie mécanique ne semblent pas être très savants en chimie. Nous trouvons onze fois « chloride », puis sept fois « chloryde », ensuite cinq fois « chlore » et deux fois chacun des « clauride/cloride/clorid » et, enfin, une fois les suivants : « cloryde/chlorédrique/chloridrique/klorid/chlorid ». De son côté le terme abstrait « salinité » est apparu sous les formes « saleté » (trois fois), « salineté », « selleté », « sellage » et « salitude ».

Les noms propres, comme d'habitude, ont souffert et la capitale libanaise Beyrouth a subi des attaques mettant à mal sa graphie. Les milligrammes ont parfois perdu une ou deux géminées qui, par contre, allaient orner les litres. On ne peut cependant pas dire que ces mots soient du français rare, littéraire ou ancien.

Pour la partie en arabe de réponse aux questions, je redirai ce que j'ai déjà dit les années précédentes : la première question qui consiste à donner l'idée générale du texte ne présente aucune difficulté pour des locuteurs natifs et ne permet pas de les sélectionner. Il faudrait insister sur une règle leur enjoignant de reformuler dans un autre vocabulaire comme « redites de manière différente ce que signifie ce texte », ou bien « en utilisant vos propres termes ».

La deuxième question était la suivante : « Quel est, selon vous, le moyen le plus efficace pour protéger l'eau ? », cette question a donné lieu à un concours flaubertien de propositions entre *Le dictionnaire des idées reçues* et *Bouvard et Pécuchet*, depuis la fermeture du robinet pendant le brossage des dents jusqu'à l'irrigation goutte à goutte en passant par le forage de nouveaux puits ou la construction de nouveaux barrages ou de nouvelles citernes.

On peut signaler que le verset coranique XXI, 30 « et Nous avons fait à partir de l'eau toute chose vivante » figure dans quatre des trente-trois copies corrigées : deux fois conformes à l'original (actuel) et deux fois avec des erreurs, d'une part le remplacement de la conjonction de coordination par une autre et, d'autre part, une faute de terminaison casuelle, un accusatif à la place du génitif adéquat.

En ce qui concerne les fautes d'arabe, ce sont celles que nous retrouvons régulièrement :

- a) La confusion entre le /d/ emphatique et le /z/ emphatique
- b) Les consonnes interdentes qui sont changées en occlusives de la même zone articulatoire
- c) Les fautes de désinences casuelles : des cas objet où l'on devrait avoir des cas sujet ou vice versa, l'arabe n'a que trois cas : sujet (nominatif), complément d'objet direct (accusatif), complément d'objet indirect ou de nom (génitif), ces trois cas sont réduits à deux dans les pluriels réguliers soit sujet / non sujet.
- d) La conjonction de coordination *wâw* écrite en fin de ligne ce qui n'est pas possible ou plutôt non accepté.

Peut-être est-ce une illusion due à la fin de ma vie professionnelle cette année mais l'impression générale est celle d'une baisse régulière du niveau dans les deux langues concernées.

ESPAGNOL

La version s'est révélée un exercice difficile pour de nombreux candidats, de toute évidence hispanophones : nombreuses fautes de structures, d'orthographe, et parfois aussi de vocabulaire. Cela crée des écarts considérables dans les notes, qui, pour cet exercice, vont de 00/20 à 18/20.

La plupart de ces candidats, heureusement, compensent largement cette faiblesse dans la deuxième partie de l'épreuve – la réponse aux questions – où, bien sûr, l'avantage se renverse. C'est ainsi que certains utilisent une langue d'une belle qualité, élégante même, au vocabulaire riche et nuancé, alors que d'autres ignorent les règles les plus élémentaires d'accords (masculin/féminin ; singulier/pluriel ; sujet/verbe). Les barbarismes sont nombreux, et la conjugaison souffre beaucoup.

Ce sont les principaux points que nous voudrions souligner, car pour ce qui est de la qualité même de la réflexion, beaucoup d'étudiants ont fait un effort tout à fait honorable, s'impliquant réellement dans leur réponse.

Nous déplorons cependant que dans la première question – qui, en général, vérifie la compréhension du texte proposé – quelques-uns se soient contentés d'un montage approximatif du texte, en appliquant tout simplement la méthode du « copier-coller ».

ITALIEN

Les copies se répartissent essentiellement en deux groupes : les très bonnes et les très moyennes voire faibles.

VERSION

La langue française est très approximative, tant sur le plan grammatical que lexical dans de nombreuses copies, ainsi que sur le plan syntaxique (Ex: « Il existent deux types de... »(sic)).

Nous relevons chaque année de nombreux non-sens dus en partie à la faiblesse lexicale (Ex : *autista*, chauffeur, traduit par « autiste », sans aucun rapport avec le texte...)

Pour les réponses aux questions

L'expression italienne est très hésitante voire francisée.

L'usage du comparatif, de l'emploi du subjonctif après les verbes qui expriment un regret, un sentiment, une opinion.... et les concordances de temps sont apparemment inconnus de nombreux candidats (il faut travailler les conjugaisons : indicatif et subjonctif).

Les règles pour les quantitatifs (*molto, poco, troppo...*: *la macchina è molto bella*, et *ci sono molte macchine*) sont méconnues ainsi que l'absence de préposition DI après les formes impersonnelles (*è importante dire...*). Ces erreurs rendent souvent la compréhension pénible, créent un charabia italo-français qui peut faire douter de la préparation de certains candidats pour l'épreuve de langue.

Ces erreurs évitées permettraient une nette amélioration du niveau des copies.

Un autre point à préciser : certains ignorent les réalités et la culture de l'Italie contemporaine. Nous conseillons vivement de consulter de temps à autres la presse italienne (La Repubblica, Il Corriere della sera, l'Espresso, Panorama etc...et les nombreux sites internet).